



**COMMUNE DE SEEZ
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

SEANCE DU : 10 NOVEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION : 7 NOVEMBRE 2022

Président : Lionel ARPIN

Présents : Marie-Claude SORREL, Christine CLEMENT, Christelle BRIU, Michèle FERRARIS, Serge COCHET, Doris POUPLET, Odile MONTEIRO, Marie-Noëlle MOUSSELLARD

Nombre de membres en exercice : 9 / Présents : 9 / Votants : 9

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET

Monsieur le Président précise que le montant provisionné pour le repas des aînés (repas et musique) et les colis de Noël est inférieur aux factures à recevoir.

Les devis étant plus élevés que prévus.

Le Président propose de modifier comme suit le budget :

73285	CCAS - CCAS SEEZ	DM n°1 2022
Code INSEE	CCAS - CCAS SEEZ	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'administration

DM 1 - BUDGET CCAS 2022

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6257 : Réceptions	0.00 €	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6562 : Aides	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 500.00 €	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Après délibération, le Conseil d'Administration :

- ➔ Approuve la décision modificative n°1 au budget 2022 du CCAS.
- ➔ Autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces issues de la présente.

Adoption à l'unanimité

Ont signé les membres présents.

Accusé de réception en préfecture
073-217302850-20221110-2022-006-DE
Date de télétransmission : 22/11/2022
Date de réception préfecture : 22/11/2022

**Le Président,
Lionel ARPIN**

